

Concours de bourses de fin d'études

Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec lance son concours annuel de bourses de fin d'études. La bourse, d'une valeur de 3 500 \$ à la maîtrise et de 5 000 \$ au doctorat, vise à soutenir les étudiants qui prévoient faire un dépôt initial de leur mémoire ou de leur thèse d'ici le 31 mars 2020 et qui n'ont pas d'appui d'autres bourses durant la période couverte par la bourse du RRSR. La première moitié de la bourse sera remise lors de l'annonce des résultats du concours et la seconde moitié sera remise après le dépôt initial du mémoire ou de la thèse.



RÉSEAU DE RECHERCHE
EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les étudiants de 2^e et 3^e cycle doivent :

- Être membres du RRSR* et être dirigés par un professeur membre du RRSR*, [dont le dossier a été mis à jour](#) depuis 2016.
- Faire leur projet de mémoire ou de thèse sur un sujet lié à la sécurité routière.
- Être inscrit à temps plein dans un programme de 2^e ou 3^e cycle dans un établissement universitaire québécois et maintenir ce statut pendant la durée de la bourse.
- Ne pas détenir d'autres bourses d'organismes provinciaux (p. ex., FRQS, FRQNT, FRQSC) ou fédéraux (p. ex., CRSH, CRSNG, IRSC) ou tout autre type de bourses durant la période couverte par la bourse.* Si l'échéance de ces bourses arrive à terme durant la période du concours, la bourse du RRSR pourra être remise dès la fin de ces bourses.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription (voir détails formulaire d'inscription) dûment complété et signé;
- Un bilan de l'avancement des travaux;
- Un échéancier;
- Une copie de tous les relevés de notes des études universitaires (1^{er}, 2^e, 3^e cycles) ; une copie non certifiée des relevés est acceptée;
- Une version générique du CV commun canadien (voir détails formulaire d'inscription);
- Une lettre d'appui du directeur ou de la directrice de mémoire ou de thèse qui confirme le contenu du dossier soumis.

PROCÉDURE D'EXAMEN DES DOSSIERS

Les dossiers seront évalués par un jury composé de membres du RRSR et d'autres institutions. Les critères suivants seront considérés lors de l'évaluation des dossiers :

	maîtrise	doctorat
Avancement des travaux	30%	25%
Échéancier proposé	10%	10%
Rythme de progression dans les études	15%	15%
Excellence du dossier académique	30%	25%
Expériences en recherche	15%	25%

L'annonce des récipiendaires des bourses se fera lors du Colloque annuel du RRSR. Les modalités de versement de la bourse seront envoyées aux étudiants dont les candidatures seront sélectionnées.

NOUVELLE DATE LIMITE
15 mai ~~29 mars~~ 2019, 17 h 00
(Quatre bourses pourront être remises)

PERSONNE RESSOURCE

* Pour devenir membre du RRSR, pour toute demande d'information et pour soumettre un dossier contactez [Lidia](#).